

TABLEAU COMPARATIF

Textes en vigueur —	Texte de la proposition de loi —	Conclusions de la Commission —
	<p data-bbox="592 600 995 694">Proposition de loi relative à la réalisation de l'autoroute A89 entre Lyon et Balbigny</p> <p data-bbox="715 752 873 784">Article unique</p> <p data-bbox="576 844 1018 1120">Sont approuvés l'avenant à la convention du 10 janvier 1992 passée entre l'Etat et la société des autoroutes du sud de la France, concernant la section de l'autoroute A89 Balbigny - La Tour de Salvagny, ainsi que les modifications apportées par cet avenant au cahier des charges annexé à cette convention.</p>	<p data-bbox="1043 600 1461 721">Proposition de loi relative à la réalisation de la section entre Balbigny et La Tour de Salvagny de l'autoroute A89</p> <p data-bbox="1171 752 1329 784">Article unique</p> <p data-bbox="1031 844 1473 1120">Sont approuvés l'avenant du 31 janvier 2006 à la convention du 10 janvier 1992 passée entre l'Etat et la société des autoroutes du sud de la France, concernant la section de l'autoroute A89 Balbigny - La Tour de Salvagny, ainsi que les modifications apportées par cet avenant au cahier des charges annexé à cette convention.</p>